

## COMMENT COMMUNIQUER ?



Les idées reçues :

- Le patient se fait comprendre, donc il me comprend = **FAUX**, il ne vous entend pas.
- Il est sourd, donc il peut lire sur mes lèvres = **FAUX**, la lecture labiale ne permet de comprendre que  $\pm 60\%$  du message.
- Il est sourd, je vais écrire, il comprendra = **FAUX**,  $\pm 80\%$  des sourds maîtrisent mal l'écrit.

« Sourds »

## Pourquoi faire appel à un interprète professionnel en langue des signes française (LSF) ?

- L'interprète est soumis au secret professionnel.
- Il est neutre, il n'interfère pas dans les échanges.
- Il est fidèle aux propos, il traduit tout, dans les deux sens.



## L'interprète en LSF vous permet de communiquer aisément avec le patient sourd.

Le Réseau intervient chez tout professionnel de santé de la région (public, clinique, libéral...)

Pour réserver un interprète en LSF :

☎ 03 20 22 38 03 (83803 en interne au GHICL)

✉ [accueil\\_sourds@ghicl.net](mailto:accueil_sourds@ghicl.net)



[www.sourds-sante.fr](http://www.sourds-sante.fr)